

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II A l'occasion du Jour de l'an. — III Correspondance romaine. — IV Société d'une Messe. — V *Motu proprio* de Sa Sainteté le Pape Pie X. — VI Le consistoire. — VII Prières des Quarante-Heures. — VIII Table des matières.

**AU PRONE**

Le dimanche, 31 décembre

On annonce :

En certains diocèses le *Veni Creator* avant la messe du 1er janvier ;

La fête de l'Epiphanie ;

Le premier vendredi du mois ;

La collecte pour l'esclavage; dans le diocèse de Joliette, pour la Propagation de la foi.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 31 décembre

Messe de saint Silvestre, **double**; mém. du dim. et des 4 Oct. (Noël, S. Etienne, S. Jean et Ss. Innocents), préf. de Noël; dernier Ev. du dim. — I vêpres de la CIRCONCISION, **double de 2e cl. privil.**; pas de mém.

Le lundi, 1 janvier

Fête de la CIRCONCISION, **double de 2e cl.**; aucune mém. ; préf. de Noël. — Aux II vêpres, mém. de l'Oct. de S. Etienne.

Le samedi, 6 janvier

Fête de d'EPIPHANIE, **double de 1e cl. avec Oct. privil.** (à la fin de l'évangile, tous font la gémflexion avec le célébrant); préf. de l'Epiph. — II vêpres de la fête; mém. de l'Oct.

---

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 7 janvier

Diocèse de Montréal. — Du 3 janvier, sainte Geneviève.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (de Batiscan).

Diocèse de Valleyfield. — Du 5 janvier, saint Téléphore.

Diocèse de Joliette. — Du 3 janvier, sainte Geneviève (Berthier).

J. S.

---

**A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN**

**19** ES prêtres du clergé séculier et régulier sont priés de se réunir le samedi 30 décembre, à 10 heures du matin, au salon de l'archevêché pour offrir leurs hommages à Mgr l'archevêque et recevoir sa bénédiction.

Immédiatement après cette réception, à 11 heures, Monseigneur recevra les membres des communautés de religieux. L'après-midi du même jour, à 3 heures, Sa Grandeur recevra les supérieures ou représentantes des communautés de religieuses.

Enfin, le lundi, premier jour de l'an, Mgr l'archevêque attendra la visite des Messieurs, aussitôt après la grand'messe et toute d'après-midi jusqu'à 5 heures.

Monseigneur serait heureux de pouvoir rendre toutes les visites reçues. Rien ne lui serait plus agréable que d'aller porter ses souhaits et ses bénédictions dans toutes les familles. Mais, avec le développement qu'a pris la ville, on comprend que la chose est devenue impossible. Toutefois, Sa Grandeur prie tous ceux qui viendront à l'archevêché de vouloir bien y laisser leur nom, avec leur adresse; Elle leur enverra à tous sa carte comme témoignage de ses meilleurs sentiments.

---

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 30 novembre 1911.

**L**E consistoire public a eu lieu le jour de la fête de saint André. Or ce saint est un des apôtres qui ont été le plus fêtés à Rome, et à qui la dévotion des fidèles a élevé un grand nombre d'églises. Nous comptons, en effet, plus de vingt sanctuaires construits dans le moyen âge en l'honneur de saint André. Le temps et les vicissitudes humaines en ont bien fait disparaître quelques-uns, mais il nous en reste encore assez pour que nous n'ayions pas trop à regretter les ruines du passé.

— La plus belle église de Rome, les basiliques majeures exceptées, est sans contredit San Andrea della Valle, dédiée au grand apôtre dont le crucifiement, peint dans des proportions gigantesques, forme le fond de l'abside. A l'endroit où alors finissait la ville de Rome et commençait la campagne et les jardins (XVI<sup>e</sup> siècle), nous avons San Andrea delle Fratte, ainsi nommée du nom de *fratta*, haie, qui marquait la ligne de démarcation entre la partie habitée de la ville et la campagne. Saint-André-du-Quirinal était l'ancienne chapelle du noviciat des Jésuites, et si ceux-ci avaient en quelque sorte remplacé son titulaire par ce gracieux novice qui fut saint Stanislas Kostka, cependant c'était toujours l'église de saint André et le peuple n'oubliait jamais son vrai nom, Saint-André-du-Quirinal. Les Ecossais ayant pour patron saint André, le collège de cette nation, construit à la montée des Quatre-Fontaines, ne pouvait avoir une église dédiée à un autre saint. Saint André est aussi le patron du collège et son image se voit sur le fronton de la porte principale.

— Sans parler des églises dédiées à saint André, hors des murs de Rome, soit Saint-André a Ponte Molle ou Saint-André in via Flaminia, nous trouvons encore dans l'intérieur de la ville deux modestes églises qui attestent l'antiquité du culte de ce saint. La première est San Andrea dei Vascellari, située dans le Transtevere et qui aurait été bâtie par le pape saint Pascal I en 821. Du côté de Tor di Specchi, célèbre par le monastère des Oblates de sainte Françoise Romaine, on trouve une petite église consacrée à saint André. C'est San Andrea *in vincis*, mot qui est une corruption du latin *in vinculis*. Tout près de là, il y avait au moyen âge une fabrique de cordes, nous en avons la preuve dans l'église de Sainte-Catherine *in funari*, c'est-à-dire dans les cordes, parce qu'elle était bâtie à côté de l'emplacement d'une corderie.

— Ces églises nous montrent combien le culte de ce grand apôtre était tenu en honneur à Rome. Sa tête fut sous Pie II solennellement transportée d'Amalfi dans le trésor de Saint-Pierre. Volée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle fut retrouvée en 1848, et quand on se promène sur la via delle mura, allant de Saint-Pierre à la porte san Pancrazio, on est tout étonné de trouver, dans une encoignure des bastions d'Urbain VIII, un petit temple ayant la statue de saint André en croix. Ce monument marque l'endroit précis où fut retrouvée la tête du saint.

• • •

— Les fêtes du Consistoire ont pris fin. Dans l'allocution adressée aux cardinaux en Consistoire secret, le 27 novembre, le pape a renouvelé les protestations solennelles contre les injustices et les spoliations dont le Saint-Siège a été la victime. Or, il faut le remarquer, ces protestations, que les Italiens disent platoniques et négligeables comme un accès de mauvaise hu-

meur, ont cependant le don de les irriter au suprême degré et les journaux, même les plus équilibrés, comme le *Corriere della Sera*, ne voient plus juste quand ils se trouvent en face d'une parole pontificale revendiquant les droits et la liberté de la papauté.

— Car dans cette allocution le pape revendique les droits imprescriptibles du Saint-Siège; et pour qui connaît l'histoire ce n'est pas seulement sa juridiction spirituelle, c'est aussi son pouvoir temporel. La force ne prime point le droit, mais il déplaît souverainement aux Italiens, qui ont usé de la force, de voir qu'on leur reproche la violation du droit. Aussi cette année ils adoptent une nouvelle attitude en face des protestations pontificales. Il faut que le pape proteste, disent-ils, parce que cela est nécessaire pour justifier sa qualité de prisonnier, mais il serait fort embarrassé si, prenant ses protestations au sérieux, l'Italie lui rendait son pouvoir temporel. Il proteste, parce que la diplomatie pontificale l'exige. Il proteste enfin pour obéir aux Jésuites et aux prélats du Vatican, auxquels il est souverainement important que le pape prenne un air de victime. Voilà tout le mystère des protestations pontificales dévoilé, et vous voyez que ce n'est point difficile. Mais c'est là chercher midi à quatorze heures pour expliquer une chose cependant bien simple.

— Le pape proteste contre la spoliation de son pouvoir temporel parce que c'est pour lui un devoir. L'opprimé a le devoir de protester contre l'oppresseur, surtout quand cette oppression a voulu atteindre les droits de Dieu et de son Eglise. Il proteste, parce qu'au premier consistoire qui a suivi son élévation sur la Chaire de Pierre, il a dû faire solennellement devant le Sacré-Collège, comme témoin, le serment de défendre toujours les droits et la liberté de l'Eglise. Toute

la raison des protestations pontificales se trouve dans ces deux faits. Et c'est bien pour cela que la question romaine est complètement insoluble, que le pape ne saurait, sans manquer à ses devoirs essentiels, accepter aucune des combinaisons qu'échaffauderait la diplomatie, et c'est ce qui irrite les Italiens. Ils se sentent coupables et croient que la victime n'aurait pas autre chose à faire que d'accepter les faits accomplis et de donner à leur violence par l'abandon de ses revendications la consécration du droit.

— On a beaucoup remarqué que, s'adressant, lors de la remise de la barrette, aux cardinaux français, le pape a semblé comme soulever un coin du voile qui couvre l'avenir de la France catholique, et a prophétisé en quelque sorte la restauration du règne de Jésus-Christ dans notre pays. Il a dit : " Un jour viendra, et nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, elle entendra une voix qui lui répètera : Ma Fille, pourquoi me persécutes-tu... Va, fille première-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant les peuples et devant les rois de la terre ".

— Nous nous plaisons à trouver ici une prophétie très claire sur la mission divine de la France, qui, obscurcie en ce moment, doit reprendre sa place au soleil. La France, dans les desseins providentiels, est nécessaire à Dieu ; elle doit porter son nom et sa gloire à travers le monde. Est-ce un simple passage de rhétorique ou le pape donne un corps à des espérances que tous les catholiques caressent ? N'est-ce que cela ? Certes, au point de vue dogmatique on ne saurait dire que cette allocution soit une définition. C'est un document grave et qui semble bien dans les indications de la Providence. " Les fautes

ne resteront pas impunies, dit le pape, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs, de tant de larmes, ne périra jamais. ” Cela semble juste. En tout cas, c'est un désir tout à fait d'accord avec les lois générales de la providence gouvernant le monde. Mais, encore une fois, n'y a-t-il que cela ? Ne faudrait-il pas faire intervenir ici un autre facteur, la sainteté personnelle de Pie X, à qui Dieu aurait donné des lumières surnaturelles sur la mission de l'Eglise de France, cause pour lui en ce moment de tant d'amertumes et d'angoisses ?

— Ces lumières surnaturelles ne sont-elles pas dans l'ordre de la Providence, quand les lumières naturelles sont impuissantes à diriger celui qui est assis au timon de la barque de Pierre ? Miracle, si l'on veut, mais miracle ordinaire. Quand on lit les articles du procès de béatification de Pie IX, on est frappé de la quantité de faits miraculeux qu'il renferme, de ses vues profondes sur l'avenir de l'Eglise ou des particuliers, choses qui dénotent l'intervention directe de l'Esprit-Saint. Ces révélations n'ont pas manqué à Léon XIII, et sans entrer dans le détail de toutes celles qui lui ont été communiquées, il faut en rappeler une, parce que le pape l'a prise comme base de sa conduite. Une religieuse d'origine allemande et qui se trouvait en Portugal, la soeur Dhroste Wischering, reçut mission d'avertir le Souverain-Pontife de consacrer l'Eglise entière au Sacré-Coeur. C'était en 1899. Léon XIII fit une enquête sévère sur la mission de cette Soeur, et il faut croire que les résultats furent satisfaisants, puisque ce pape a consacré l'Eglise entière au Sacré-Coeur de Jésus, ainsi que Dieu lui-même l'avait demandé.

— Or il est certain que la sainteté de vie du pape actuel est telle qu'elle l'autorise à recevoir des vues surnaturelles dans la conduite de l'Eglise. Si maintenant on en croit ces anec-



dotes qui courent, mais qu'il est évidemment bien difficile de contrôler, dans plusieurs circonstances des interventions surnaturelles se seraient produites. La discrétion d'une part, puis la crainte d'affirmer des choses qui ne seraient point exactes, m'empêchent de m'avancer plus loin dans cette voie. Toutefois en prenant le proverbe : " On ne prête qu'aux riches ", il est certain qu'on prête à Pie X nombre d'anecdotes de ce genre, ou, des vues surnaturelles et prophétiques jusqu'à la lévitation dans l'extase. On voit ce pape comme entouré du surnaturel, à l'instar des saints dont il imite les vertus et dont il éprouve les souffrances. Le texte *Zelus domus tuae comedit me* est sa vie de chaque jour. Il souffre de toutes les douleurs de l'Eglise, ressent comme faites à lui-même toutes les persécutions dont elle est l'objet, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, dans le but de consoler son fidèle serviteur, Dieu lui ait soulevé parfois un coin de l'avenir, pour lui montrer dans un lointain plus ou moins rapproché la France redevenue la Fille aînée de l'Eglise et de nouveau fidèle à sa mission séculaire dans le monde.

DON ALESSANDRO.

---

#### SOCIETE D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, 12 décembre 1911.

M. l'abbé Magloire Auclair, ancien curé de Saint-Jean-Baptiste, décédé à Saint-Polycarpe, le 11 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

A. HARBOUR, ptre,  
chancelier.

---



---

## “ MOTU PROPRIO ” DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE PIE X

---

### Les ecclésiastiques devant les tribunaux civils

---

Rome, 17 novembre.



Le Pape vient de lancer un *motu proprio* au sujet des citations à comparaître devant les tribunaux laïques adressées à des ecclésiastiques. Voici la partie essentielle de ce document :

“ En ces temps d'iniquité où il n'est plus tenu compte de l'immunité ecclésiastique, où l'on voit non seulement des clercs et des prêtres, mais encore des évêques et même des cardinaux de la Sainte Eglise Romaine traînés devant les tribunaux laïques, pour retenir dans leur devoir par la sévérité des sanctions ceux que la gravité de la faute ne détourne pas de ce sacrilège criminel, de Notre propre mouvement, Nous statuons et édictons ce qui suit :

“ Toute personne privée, laïque ou ecclésiastique, homme ou femme, qui cite et force à comparaître, sans autorisation du pouvoir ecclésiastique, n'importe quelle personne ecclésiastique, devant les tribunaux laïques au civil ou au criminel, encourt l'excommunication *latae sententiae*, spécialement réservée au Pontife Romain.


“ Nous voulons que soit confirmé et ratifié ce qui est établi par la lettre présente, nonobstant toutes prescriptions contraires.

“ Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 octobre 1911, neuvième année de notre pontificat.

PIE X, PAPE.

---

## LE CONSISTOIRE

 N sait que N. S. P. le Pape Pie X a tenu un consistoire, le lundi, 27 novembre. Il n'y en avait point eu depuis le 16 décembre 1907. Le nombre des sièges vacants au sénat de l'Eglise montait à 24. Les 46 cardinaux restants étaient: 5 de l'ordre des évêques, 37 de l'ordre des prêtres (dont 17 étrangers à l'Italie) et 4 de l'ordre des diacres (dont 1 étranger). Dans le dernier consistoire, N. S. P. le Pape en a créé dix-huit, plus un réservé *in petto*.

Une des caractéristiques de la nouvelle promotion cardinalice est le nombre considérable de cardinaux étrangers qui y sont compris, soit 12 sur 18, ce qui porte à 30 le nombre des cardinaux étrangers contre 34 italiens. La pourpre vient honorer les archevêques des plus importantes métropoles du monde: Paris, Londres, Vienne, New-York, Boston, sans compter que l'archevêque de Valladolid fut, jusqu'en 1901, l'évêque de Madrid et que l'archevêque d'Olmütz rappelle une autre capitale, celle de la Moravie, Brunn, dont il occupa le siège épiscopal jusqu'en 1904. Il est permis de supposer que la pensée de donner satisfaction aux nationalités étrangères d'être plus largement représentées dans l'auguste sénat de l'Eglise catholique n'a pas été étrangère à cette augmentation du nombre des cardinaux étrangers. L'on peut aussi y voir une précaution contre le danger qui pourrait naître de voir les membres du Sacré Collège subir l'influence du milieu politique italien. L'on a vu en effet dans ces derniers temps d'éminents prélats s'associer plus que de raison à l'espèce de vertige d'enthousiasme qui s'est emparé de la nation italienne à propos de l'expédition de Tripoli, et le Saint-Siège s'est vu obligé de rappeler, par l'organe de l'*Osservatore Romano*, qu'il ne s'associait pas à de pareilles manifestations et qu'il ne pouvait que se désin-

téresser d'une question aussi purement politique. Il est certain, d'autre part, que la représentation nombreuse des nationalités les plus diverses dans le Sacré Collège constitue une garantie d'indépendance pour cette haute assemblée, et, à défaut de la souveraineté territoriale qui a été enlevée au Saint-Siège, ce cosmopolitisme assure dans une large mesure l'indépendance des électeurs du chef suprême de l'Eglise. Mais indépendamment de ces raisons, la diminution du nombre des cardinaux italiens résulte de la suppression voulue par Pie X des postes appelés cardinalices qui amenaient pour ainsi dire automatiquement de nombreux prélats italiens au cardinalat. La promotion actuelle témoigne de la volonté du Souverain-Pontife de ne promouvoir aux postes de cardinaux de curie que des capacités de premier ordre, en état de rendre dans les Congrégations romaines des services signalés. Le P. Billot représente dans cette promotion la science théologique. Le droit canon y est représenté par Mgr Lugari, qui fut pendant longtemps, étant simple laïc, un avocat consistorial de grand renom et n'entra dans les ordres qu'à l'âge de 50 ans; Mgr Pompilé, qui sera un des plus jeunes membres du Sacré Collège, étant né en 1863, et dont la capacité en matière canonique est suffisamment établie par le fait qu'il est membre de la commission pour la codification du droit canon et secrétaire de la Congrégation du Concile; le R. P. Van Rossum, Rédemptoriste, né à Zwolle en 1854, membre lui aussi pour la codification du droit canon. Cette dernière nomination est en même temps un honneur et une récompense pour l'ordre si méritant des Rédemptoristes, qui n'avait été représenté jusqu'ici dans le Sacré Collège que par Mgr Deschamps, promu plutôt pour la place si distinguée qu'il tenait dans l'épiscopat belge que pour sa qualité de religieux. C'est en même temps une satisfaction donnée aux zélés catholiques de Hollande, ce pays n'ayant plus connu de cardinaux depuis le

cardinal Boyens, qui fut Pape sous le nom d'Adrien VI, c'est-à-dire depuis 300 ans.

Mgr Falconio, de l'Ordre de Saint-François, délégué apostolique aux Etats-Unis après l'avoir été au Canada, apportera dans le Sacré Collège une profonde connaissance des besoins religieux de ces vastes régions où s'agitent tant de problèmes intéressants pour l'avenir du catholicisme, NN. SS. Vico et di Bemonte représenteront dans le Sacré Collège l'élément diplomatique proprement dit et le sympathique et dévoué Mgr Bisleti, dont les services comme majordome de Sa Sainteté ont été depuis de longues années si appréciés par les pèlerins de toute nationalité, avait depuis longtemps sa place marquée dans la haute assemblée.

Les Français créés cardinaux dans ce consistoire sont au nombre de quatre, dont un cardinal de curie, Son Eminence Billot. Les autres sont : Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier ; Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry ; Mgr Amette, archevêque de Paris. Les cardinaux français sont donc revenus au nombre de 7. Mgr de Cabrières est cardinal du titre de Sainte-Marie de la Victoire, Mgr Dubillard a reçu le titre des Saints Pierre et Marcellin et Mgr Amette celui de Sainte Sabine de l'Aventin.

Après la création des cardinaux, le secrétaire de la congrégation consistoriale a lu la liste des nouveaux évêques nommés par bref, et parmi eux Mgr de Cormont, évêque de Saint-Pierre de la Martinique, nommé évêque d'Aire, et M. Cézerac, vicaire général du diocèse d'Auch, nommé évêque de Cahors.

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

- Mercrèdi, 27 décembre. — Hôpital des Soeurs Grises, à  
(Saint-Jean.  
Vendredi, 29 " — Juvénat des Clercs de St-Viateur.  
Dimanche, 31 " — Noviciat des Pères Jésuites.

**BIBLIOTHÈQUE**  
**DE LA MAISON MÈRE**  
**C. N. D.**

---

**TABLE DES MATIERES**

CONTENUES DANS LE

LVIII<sup>ème</sup> VOLUME

---

**A**

	Pages
Ame (L') juive.....	376
Anglican (Paroles d'un) converti.....	230
Antimaçonnerie belge et antimaçonnerie anglaise.....	299
Apôtre (Un) du Rosaire.....	384
Auclair (Mort de M. l'abbé Magloire).....	397
Avis officiel au sujet de <b>La Bêche</b> .....	354

---

**B**

Béatification (Cause de) d'un professeur universitaire.....	109
Bénédiction du Très Saint-Sacrement: chant du <b>Laudate</b> après la cérémonie .....	234
Bibliographie :	
Confrérie du Saint-Rosaire: ses indulgences, par M. l'abbé Joseph Saint-Denis.....	303
Histoire de l'Eglise dans l'Ouest Canadien, par le R. P. A.-G. Morice, o. m. i.....	270
Jeune (Le) Servant de Messe, basse et chantée, par M. l'abbé Joseph Saint-Denis.....	318
Fête (Une) de Noel sous Jacques-Cartier, par M. Ernest Mayrand .....	239
Livre (Un) utile: La Sainte Messe préparant à la Communion Eucharistique, par le R. P. Eug. Vandeur....	234
Mort apparente et mort réelle, par le Dr J.-I. Desroches.	175
Ordo (L') de 1912, par M. l'abbé Joseph Saint-Denis...	317
Bibliothèque publique .....	301
Bruchési (S. G. Mgr Paul), archevêque de Montréal :	
Anniversaire (Quatorzième) de son sacre.....	82
Discours au Congrès de Madrid.....	34
Interview (Une) au sujet du Congrès de Montréal.....	19
Paroles opportunes au sujet du décret <b>Ne Temere</b> .....	363

C		Pages
Cardinalat (L'acceptation du).....		381
Catholiques (Les) anglais.....		255
Canadiens français (Les).....		283
Cercle d'Etudes Sociales.....		226
Chagnon (Mort du Père F. X.).....		264
Chaire (La) française et la société.....		380
Charette (Mort du général de).....		250
“ (A la mémoire du général de).....		290
Congrès (Le) catholique d'enseignement américain.....		233
“ de Madrid .....		50
“ eucharistique de Madrid.—Discours de Mgr Bruchési .....		34
“ (Le) des races et l'unité du genre humain. ....		237
Congrégation du Très S.-Rédempteur.—Province canadienne.		173
Conversions en Angleterre .....		112
Consistoire (Le).....		410
Corbeil (Mort de M. l'abbé Ferdinand).....		62
Correspondance romaine.....	3, 24, 88, 131, 151, 162,	
.....	195, 210, 242, 259, 274, 306, 323, 338, 370, 387,	403
Credo (Le) du lecteur chrétien.....		375
D		
Décret (Le) <b>Quam singulari</b> et le cardinal Gennari.....		269
Dandurand (R. P. Damase).—Soixante-dizième anniversaire de sacerdoce .....		277
Décisions liturgiques .....		330
E		
Ecole Sociale Populaire .....	222,	286
Exemple à suivre.....		165
F		
Fête du travail.—Les ouvriers à Notre-Dame.....		167
Les ouvrières à Notre-Dame.....		179
Fondation, de deux nouvelles provinces ecclésiastiques en Angleterre .....		379
I		
Inauguration d'une aile nouvelle au Séminaire de Sainte- Thérèse .....		6
Indulgence de 100 jours.—En passant devant une église.....		285

J	
	Pages
Jour de l'an (A l'occasion du).....	402
L	
Langue (Pour la) française.....	236
Lettre (Une) de Joseph de Maistre.....	335
Loi (La) de séparation en Portugal.....	183
M	
Maillet (Mort de M. l'abbé Célestin).....	66
Marillac (La vénérable Louise de): Future bienheureuse....	102
Mathieu (Mgr) à Montréal.....	326
Médaille-scapulaire .....	28, 93, 123, 141,
	171
Messes (Faisons dire des) pour les défunts.....	319
Morale (Insuffisance de la) sans Dieu.....	229
" Motu proprio ": Les ecclésiastiques devant les tribunaux...	409
N	
Nécrologies :	
Auclair (M. l'abbé Magloire).....	397
Chagnon (M. l'abbé F.-X.).....	264
Charette (Le général de).....	250
Corbeil (M. l'abbé Ferdinand).....	62
Maillet (M. l'abbé Célestin).....	66
Roussillon (M. le chanoine).....	298
Vaillancourt (M. l'abbé Arthur).....	356
Nominations ecclésiastiques.....	18, 150, 166, 192,
	299
O	
Oeuvre (Une belle).....	173
Organ (Nellie), l'ange des petits enfants de la première communion .....	137
Ordinations .....	43, 71
Ordres (Eloge des) religieux par un gouverneur d'Etat aux Etats-Unis .....	204
P	
Pape (Le) bénit les prêtres du diocèse.....	122
Participation des fidèles aux chants des offices.....	352
Pie X et la paix internationale. — Lettre du pape à Mgr Falconio .....	86
Pie X (Lettre de Sa Sainteté) à l'épiscopat du Canada au sujet du premier Concile Plénier de Québec.....	146
Portioncule dominicaine .....	188, 199



	Pages
Portioncule (Indulgence de la).—Concession nouvelle.....	72
Précieux-Sang (Le) .....	59
Précieux-Sang (Le cinquantenaire du) .....	182
Précieux-Sang (Les noces d'or du).....	214
Prédiction .....	26

## R

Religieuses (Les) de Marie-Réparatrice.....	312
Rentes Viagères du Gouvernement Canadien..32, 144, 272, 320,	400
Roussillon (Mort de M. le chanoine).....	298

## S

Sainte-Anne (Prière à), inspiratrice des vocations sacerdotales et religieuses.....	108
Saints (Les) vivants.....	347
Saint-Sulpice (Les Messieurs de).....	223
Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame: Vêtue et pro- fession religieuse .....	398
Soeurs de la Providence.—Cérémonie de vêtue et de pro- fession.....15, 71	366
Soeur Marie de l'Incarnation.—Cause de béatification et de canonisation .....	99
Soeur Marie de l'Incarnation.—Future bienheureuse.....	102
Soeurs de Sainte-Anne.—Cérémonie religieuse.....126,	175
Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs.—Vêtue et pro- fession religieuse.....	110
Soeurs de Miséricorde.—Vêtue et profession religieuse.....	208
Soeurs du Bon-Pasteur.—Cérémonie religieuse.....	207

## U

Université catholique en Hollande.....	383
--	-----

## V

Vaillancourt (Mort de M. l'abbé Arthur Vaillancourt).....	356
Vérités utiles aux mères.....	288
Visite pastorale, 1911 (suite).....	136